Quimper, le 14 novembre 2014



Georges GUILLOUZOUIC Secrétaire Général de la CGT Centre Hospitalier de Cornouaille

à

Monsieur Pautonnier Directeur Centre Hospitalier de

Mr Le Directeur,

##### 

Lors de notre rencontre du 13 Novembre 2014, la CGT a évoqué sa grande inquiétude sur l’avenir de l’attribution des primes des contractuels au Centre Hospitalier de Cornouaille.

La CGT réitère sa demande de maintien de l’ensemble des primes aux contractuels du CHIC.

Nous attendons une position sans ambigüité de votre part lors du CTE du 25 novembre 2014, notamment en ce qui concerne la gestion informatique des salaires.

En effet vous avez reçu du SIB (Syndicat Inter Hospitalier de Bretagne, prestataire informatique en charge de la gestion du système informatique des salaires des agents du CHIC), un coupon à renvoyer sur lequel vous devrez préciser si les primes de contractuels seront en saisie :

Automatique, semi-automatique, pas de versement de primes.

Nous vous demandons de valider **la saisie automatique** ce qui permettra le maintien des prime de façon **pérennes** de nos contractuels. Contrairement à la saisie semi-automatique qui elle permettrait à tout instant de supprimer ces primes.

Nous vous demandons également la garantie du maintien des primes sur tous les CDD signés.

**La Direction de Douarnenez affirme que la décision d’attribution des primes aux contractuels est de la seule autorité du Directeur, sans que soit nécessaire une délibération du Conseil de Surveillance.**

Je vous remercie de l’attention que vous porterez à cette demande

Dans l’attente de votre réponse, je vous prie d’agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Le Secrétaire Général de la CGT du CHIC

Georges GUILLOUZOUIC